

FONDACT



L'association des entreprises convaincues des vertus
du partage de la création de valeur avec leurs salariés



www.fondact.org

“



Benoît de Ruffray,
PDG d'Eiffage,
Président de Fondact

L'épargne salariale est le plus beau levier de performance collective au service de nos entreprises. Les différents dispositifs existants permettent aux salariés d'être associés à la gestion et au partage de la valeur, de bénéficier des résultats de leurs efforts, et aux dirigeants et managers de donner du sens. Ce sont de puissants leviers de motivation, d'engagement et de cohésion. À l'heure où l'on parle de plus en plus de responsabilité sociétale de l'entreprise et de la volonté toujours plus forte des salariés de trouver une raison à leur implication, l'épargne salariale constitue un atout indéniable.

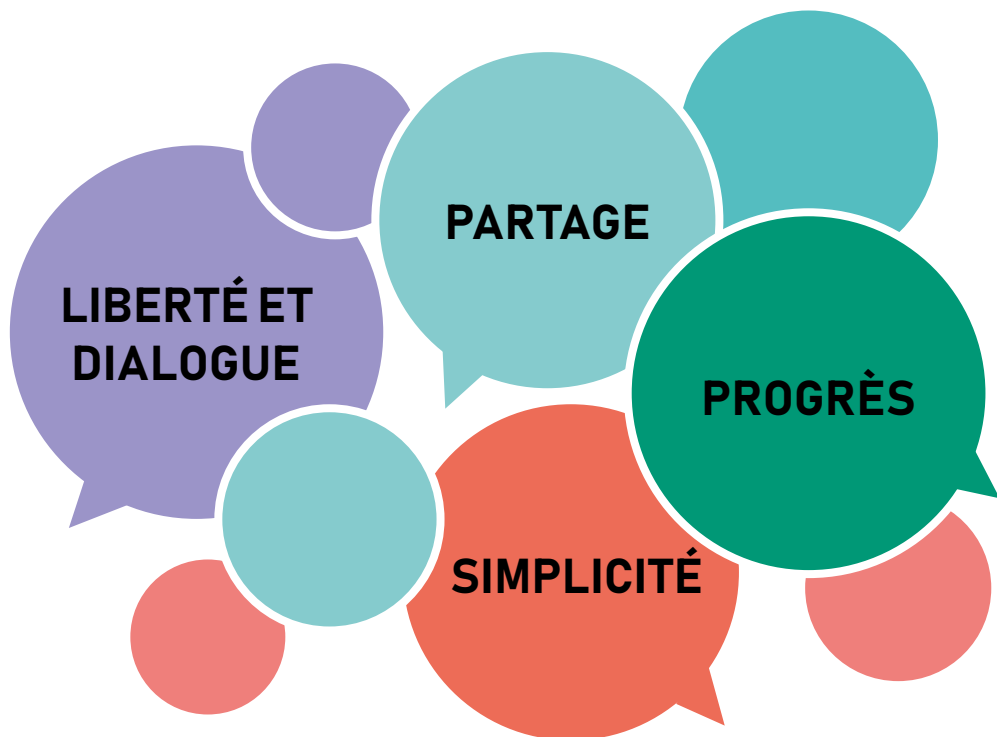
”

Quelle est notre mission ?

Fondact a pour vocation de promouvoir auprès des décideurs (parlementaires, pouvoirs publics) et relais d'opinion, en pleine indépendance, l'idée de gestion participative des salariés dans toutes ses dimensions (économique, financière, sociale et culturelle) au sein des entreprises de toutes tailles et des organisations de toutes natures.

Elle constitue pour ses adhérents un lieu de réflexion, de proposition et d'action.

Quelles sont nos valeurs ?



LIBERTÉ ET DIALOGUE : chaque entreprise choisit entre les dispositifs et les met en place, dans le respect des obligations légales, après négociation avec les représentants du personnel ou consultation par référendum.

SIMPLICITÉ : les règles doivent être simples pour être explicables et comprises à travers la pédagogie nécessaire sur les objectifs de l'entreprise, leur atteinte et les versements aléatoires et collectifs qui en résultent.

PARTAGE : Fondact souhaite que la fiscalité incite à l'épargne des versements résultant du partage des résultats.

PROGRÈS : le management participatif, comme le partage de la valeur, contribuent au progrès de l'entreprise comme de la société (croissance, surcroît d'épargne, investissements...).

Stratégie et objectifs

Démontrer que le partage de la richesse et de la propriété participe à l'épanouissement des collaborateurs, à travers notamment les reportings RSE.

Prouver que les entreprises qui associent leurs salariés à leur succès réussissent mieux que les autres dans la durée.

Améliorer la lisibilité et la simplicité des mécanismes d'épargne entreprise et d'épargne retraite.

Apporter de la pédagogie en particulier au bénéfice des ETI et PME.

Obtenir un large soutien populaire et politique sur l'ensemble des dispositifs de partage du profit et de la valeur, à travers notamment l'organisation de Rencontres annuelles.

Être force de proposition auprès des pouvoirs publics afin que la réglementation qui régit l'épargne salariale soit plus souple et plus attrayante.

Étendre le bénéfice des mécanismes appropriés au secteur public.

Œuvrer à la recherche d'une meilleure harmonisation européenne ; appréhender les attentes des adhérents à l'international pour mieux y répondre.

Nos actions

Le Club Entreprises Fondact

Il constitue un cadre d'échanges, de réflexion et de partage d'expériences ouvert aux responsables de ressources humaines, d'épargne salariale, d'actionnariat salarié. Le Club propose des réunions périodiques à Paris et en province.

Les groupes de travail thématiques

Composés de membres de l'association, de représentants d'entreprises et d'experts, ils sont mis en place sur un thème spécifique. Les travaux issus de leurs réflexions sont publiés et diffusés sous forme de rapports conclus par des recommandations.

Les évènements Fondact

« Les Rencontres pour l'Épargne Salariale » réunissent à La Maison de la Chimie près de 500 participants, députés, sénateurs et chefs d'entreprise. Les Rencontres sont clôturées par l'intervention d'un représentant du gouvernement.

Les tables rondes AIPF (Association Internationale pour la Participation Financière), dont Fondact est le membre français et l'un des 3 membres fondateurs : échanges de bonnes pratiques entre spécialistes au niveau international, ciblées sur un thème d'actualité ; périodicité semestrielle.

Le site Internet Fondact (www.fondact.org)

Il propose un suivi de l'actualité législative relative à l'épargne salariale, des contributions d'experts, une revue de presse et plus généralement une information sur la vie de l'association. Le site sera repensé en 2022, et complété par plus d'utilisation des réseaux sociaux.

Les relations presse

Régulièrement, Fondact exprime ses positions qui sont relayées dans des tribunes ou des articles dans la presse grand public ou professionnelle.

Notre organisation

La gouvernance de Fondact repose sur son Conseil d'Administration, désigné par l'Assemblée générale des adhérents.

Le pilotage de l'association est collégial et fait appel, autour du Délégué général, à une équipe d'experts.

Président : Benoît de Ruffray

Trésorier : Guy Stievenart

Présidents d'honneur : Michel Bon et Paul Maillard

Délégué général : Pierre Havet (participe également aux travaux du Conseil d'Administration)

Administrateurs :

Erwan Coatanea (SODISTRA)

Marie-Christine Coisne-Roquette (SONEPAR)

Sibylle Daunis Opfermann (SAINT-GOBAIN)

Laure Delahousse (AFG)

Danielle Deruy (AEF Info)

Christophe Eglizeau (NATIXIS INTEREPARGNE)

François Enaud (FE DEVELOPPEMENT)

Baudoin Griton (KPMG)

Xavier Hürstel (ADP)

Henri Lachmann

Francis Lemor (STEF)

Catherine Leroy (AMUNDI ASSET MANAGEMENT)

Augustin de Romanet (ADP)

Pierre-Alain Vielvoye (GROUPE ADEO)



Qui sommes-nous ?

Fondact est une association à but non lucratif qui œuvre depuis plus de quarante ans au développement de la participation des salariés à la vie de l'entreprise sous toutes ses formes.

Elle regroupe une centaine d'adhérents (entreprises privées et publiques, sociétés de gestion, cabinets de conseils, syndicats professionnels, personnalités qualifiées, etc.) qui partagent cette volonté.

Nos adhérents



En savoir plus...

Pour suivre notre actualité et découvrir nos publications,
rendez-vous sur notre site :

www.fondact.org

Pour nous rejoindre ou nous rencontrer :

Pierre Havet

Délégué général

pierre.havet@fondact.org

Agathe Mercier

Assistante

01 46 22 00 02 - agathe.mercier@fondact.org

Pour tous renseignements et relations presse :

contact@fondact.org

Retrouvez-nous également sur nos réseaux sociaux :



FONDACT

18, rue de Chazelles - 75017 Paris
Tél. : +33 (0)1 46 22 00 02 - www.fondact.org